

meubles.

rs de M. Aloys COMBA, feu
eront en vente par voie de mises
10 heures de l'avant-midi,
Auberge communale, à Al-
gnées appartenant à leur pupille:
cles 226 et 227 d'Albeuve, lieu
les 646 et 647 d'Albeuve, lieu
663 à 666 d'Albeuve, lieu dit:
13 et 14 de Montbovon, lieu dit:
21 à 24 de Montbovon, lieu dit:
lieu dit: Praz Burtin.
au bureau du notaire soussigné.
h PASQUIER, notaire.

Chaussures

mann, Bulle,

du Cheval-Blanc,
chaussures en tous genres, fines
ants et malgré la forte hausse, les
ncurrence.
andise de 1^{er} choix.
Se recommande.

2 jeunes filles

de 18 et 20 ans, cherchent
e dans Hôtel ou Café, si possible
même maison. Entrée et gage suivant
te.
resser à la S. A. suisse de publi-
H et V, à Bulle, sous H 1756 B.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME
oit des pensionnaires à toute
époque.
onsultations tous les jours.
Téléphone 4588.
Confort. — Prix modérés.
Près de la Gare.
ue de Berne, N° 9, GENÈVE.

2 apprenties taillenses

demandées chez Mme TOR-
E, la Viennoise, Bulle.

Wise de bois.

mise annuelle de bois de la
une d'Enney aura lieu le samedi
vembre.
part à 1 1/2 heure du village
a forêt du Bry.
vente d'environ 60 stères de foyard et
des billes sis aux Longeornets-dorrey
à l'auberge communale après la ren-
Pour voir ces bois, un délégué com-
sera à la disposition des amateurs le
jour dès 10 heures du matin.
ey, le 15 novembre 1915.
ar ordre: Le Secrétariat communal.

A louer

te à la Grand'rue, un apparte-
de trois chambres, cuisine et dépen-
Eau et lumière électrique.
resser au magasin Toffel et Cas-
Bulle.

A louer

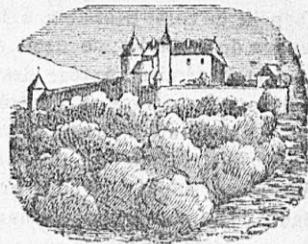
e, au centre de la ville, pour décem-
un appartement de 5 pièces et
re de bains.
ontre, un local disponible pour ma-
on bureau.
resser à Haassenstein et Vogler Bulle,
901 B.

A vendre

à gré, dans la Basse Gruyère, un
e la contenance de 2 hectares 76 ares,
poses 200 perches; un bois de 3
es 46 ares 95 mètres, soit 9 poses 255
s, et une maraîche avec bois
ectares 42 ares 83 mètres, soit 3 poses
rches.
resser au bureau du notaire AN-
y, à Bulle. *Ch. J. J. J.*



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. 1 an, Fr. 4.50
6 mois 2.50
3 mois 1.50
Foreign. 1 an 9.—
6 mois 5.—
payables d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 7^h 10⁵ 2^h 6⁴. — BULLE, arr. 9^h 12³⁰ 4^h 9³⁵.

ANNONCES

District de la Gruyère: une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Cantons
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES: Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haassenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

Au Grand Conseil. La loi fiscale.

Dans sa séance du 22 novembre, le
Grand Conseil a voté l'entrée en ma-
tière sur le projet gouvernemental de
révision de nos lois fiscales.

En terminant son exposé, le repré-
sentant du gouvernement eut, à ce
sujet, un mot malheureux. Il a déclaré
que si le Grand Conseil refusait l'ap-
pui demandé, il compromettrait les
œuvres d'utilité publique créées par
le canton, et, en particulier, l'Univer-
sité. C'est donc enfin l'aveu que l'Uni-
versité est la cause première de l'en-
dettement du canton, la cause première
des déficits croissants et la cause prin-
cipale de l'obligation où se trouve le
pays de trouver des ressources nou-
velles dans un relèvement des impôts.
Cet aveu mérite d'être souligné.

Puis le Grand Conseil a passé à la
discussion des articles.

Article premier: « Les actions, bons
de jouissance et parts de fondation
des sociétés anonymes et des coopéra-
tives sont soumis à l'impôt sur les ca-
pitaux mobiliers. »

Cet article a été adopté, avec l'ad-
jonction proposée par la Commission,
adjonction prévoyant que la base de
l'impôt est le cours moyen de l'année
précédente et que ces titres sont
exempts d'impôt s'ils ne rapportent
pas de dividende.

Ainsi, par des arguments qu'il est
inutile d'apprécier comme ils le méritent,
on a engagé le Grand Conseil à
consacrer une double imposition. On
a prétendu que cette double imposi-
tion n'existait pas parce que le por-
teur d'actions et la société anonyme
constituaient deux personnes différen-
tes au sens juridique du mot.

Cela est bien vrai; mais il ne faut
pas oublier que le Grand Conseil n'é-
tait pas appelé à voter un impôt de
capitation, mais un impôt sur le capi-
tal. Or, en imposant les actions, bons
de jouissance et parts de fondation,
c'est le capital que l'on impose; d'un
autre côté, les sociétés anonymes
payent l'impôt sur le revenu de ce
même capital, provenant de l'exercice
d'un commerce ou d'une industrie. Il
y a donc réellement deux impositions:
celle qui frappe la fortune et celle qui
atteint le revenu provenant de cette
même fortune.

C'est à peu près comme si l'on im-

posait le bétail que l'on frappe en
même temps de l'impôt sur le revenu
le produit du lait coulé.

Le Rapporteur, à titre d'argument
en faveur de sa thèse, a affirmé que
les sociétés anonymes concentrent de
grands capitaux, dont le rendement
est supérieur à celui de capitaux équi-
valents placés sous la forme de prêts
ordinaires. C'est vrai quelquefois;
mais il ne faut pas perdre de vue que,
plus le rendement d'une société par
actions est élevé, plus aussi est élevé
le chiffre de l'impôt dont elle est frap-
pée, cet impôt étant fixé sur la tota-
lité des revenus, dont le chiffre est gé-
néralement rendu public.

Ne perdons pas de vue, non plus,
que les actions sont un moyen de cré-
dit. Les imposer, c'est diminuer quel-
que peu leur valeur. Or, le crédit
d'une société anonyme est déterminé
par le cours des actions. Diminuez ce
cours, vous diminuez du même coup
le crédit de la société elle-même. Est-
ce là le but que doit rechercher un
gouvernement soucieux de la prospé-
rité des entreprises du canton? Nous
ne le croyons pas.

Le 22 novembre, a été adopté un
article premier, *bis*, touchant l'impo-
sition des assurances sur la vie, le ca-
pital imposable étant égal au 30 %
des primes versées. Toutefois, les as-
surances, dont le capital est inférieur à
8000 fr., sont exemptées de l'impôt
mobilier.

On ne peut s'empêcher de constater
que, en frappant d'un impôt les polices
d'assurance sur la vie, on atteint le
principe de la prévoyance. Ce principe
est vivement soutenu par tous les
gouvernements, comme une des bases
les plus sérieuses de la prospérité gé-
nérale. En imposant l'épargne dans
ce qu'elle a de plus puissant, on risque
fort d'entraver le développement de
l'assurance.

Les actions de la Caisse hypothé-
caire et de la Banque cantonale étaient,
jusqu'ici au bénéfice d'un privilège
d'exemption. Ce privilège est sup-
primé par l'article troisième. En outre,
en établissant sa cote d'impôt sur le
commerce et l'industrie, la Caisse hy-
pothécaire du canton de Fribourg était
autorisée à défalquer l'intérêt au 5 %
de son capital-actions. Ce privilège est
supprimé par l'article troisième. La
Caisse hypothécaire payera donc égale-
ment l'impôt sur le capital et l'impôt
sur le revenu.

Comme la Caisse hypothécaire ou
plutôt ses actionnaires ne voudront
pas voir diminuer leurs revenus du
fait de cette imposition, ils se récupé-
reront certainement en haussant le
taux des prêts hypothécaires de cet
établissement.

En définitive, ce sera le pays, une
fois de plus, ce sera notre agriculture
principalement qui supporteront les
conséquences de cette double imposi-
tion. En croyant ne frapper que le
porteur de capitaux, on atteindra éga-
lement, par ricochet, l'emprunteur qui
remboursera l'impôt payé sous forme
d'augmentation de l'intérêt.

(A suivre.)

Pour les Arméniens.

Le comité de secours aux Arméniens
adresse à la Suisse l'appel suivant:

« Tandis qu'une guerre impitoyable
multiplie les ruines et les misères, la
Suisse doit rester plus que jamais fi-
dèle à sa mission providentielle. D'au-
tres nations peuvent mettre leur gran-
deur dans la force matérielle et brutale
des armes. Mais le peuple suisse, ami
de la paix, se fait un devoir de se pen-
cher vers ceux que le malheur frappe,
afin de les consoler et de les secourir.
Placé par la Providence au centre des
nations européennes, il sent dans son
âme le douloureux écho de tous leurs
malheurs; son action charitable rayonne
dans toutes les directions, partout
où il y a une misère à soulager.

La Suisse mérite d'être appelée le
cœur de l'Europe.

Ce cœur s'émeut aujourd'hui au cri
de détresse, lancé par le peuple armé-
nien, dont les épreuves dépassent en
horreur celles dont nous sommes les
témoins ailleurs, et tout ce que la
cruauté turque avait précédemment
mis en œuvre dans les mêmes régions.

En beaucoup d'endroits, la popula-
tion arménienne a été impitoyablement
massacrée: femmes, enfants, vieillards,
rien n'a échappé. En d'autres, après
avoir tué les hommes, on a enfermé
les femmes et les enfants dans les ha-
rems pour les convertir de force à l'Is-
lam. Des centaines de mille de cette
malheureuse population ont été arrachés
à leurs foyers et à leurs villages,
pour être traînés vers les affreux dés-
erts de la Mésopotamie, où la faim, les
privations et les maladies contagieuses
déciment rapidement leurs rangs.

D'autres centaines de mille ont pu
échapper à toutes ces horreurs; ils se
sont réfugiés au Caucase, au nombre
de plus de 200,000.

De toutes parts, on s'est vivement
ému au récit de ces atrocités, dont
plusieurs témoins oculaires ont con-
firmé l'exactitude. Pour avoir essayé
d'user parfois de légitime défense, les
Arméniens ont été accusés d'insurrec-
tion. En réalité, c'est le fanatisme mu-
sulman qui recourt à ses procédés ha-
bituels et se plaît à verser le sang
chrétien, le sang des prêtres et des
évêques.

La Suisse chrétienne, en face de ces
événements douloureux, saura faire son
devoir. Il s'agit de sauver d'une mort
certaine les restes de cette malheu-
reuse nation chrétienne. Refuserons-
nous à nos frères d'Arménie notre ap-
pui moral et matériel? Non! Plus que
jamais, soyons généreux! Faisons par-
venir aux réfugiés arméniens du Cau-
case, ainsi qu'aux déportés des pro-
vinces turques, notre offrande géné-
reuse et montrons-leur que nous sa-
vons compatir à leurs souffrances.

Le comité de secours aux Armé-
niens peut donner l'assurance qu'il
dispose de moyens sûrs et rapides pour
faire parvenir à destination les offran-
des qui lui seront adressées.

Président: Mgr Esciva, Rme Pré-
vôt de St-Nicolas; Caissier: M. Paul
Blancpain, industriel (Chèque postal,
II. A. 85); Secrétaire: R. P. Gabriel
Michélian (Petit Rome).

M. Dr Musy, Président du Conseil
d'Etat; Mgr Fragnières, Directeur du
Séminaire; M. le baron de Montenach,
conseiller aux Etats; M. Gonzague de
Reynold, prof. à l'Université de Berne;
MM. Hippolyte de Weck, banquier;
Ernest Perrier, Procureur général;
Bise, professeur à l'Université; Al-
phonse Glasson, juge; Joseph Comte,
négociant; prof. Dr Gaston Castella;
Pasquier, Direct. du Crédit gruyérien
et député à Bulle; Grand, cons. nation-
al et député à Romont; Oscar Ge-
noud, Président du Grand Conseil,
Château St Denis; Friolet, avocat, dé-
puté, Morat; le Dr Thurler, Estavayer-
le-Lac; Porcelet, conseiller communal,
Estavayer-le-Lac; Zorkinden, député,
à Guin.

Banque chargée de concentrer les
fonds: MM. Weck-Aeby et Cie.

NOUVELLES SUISSES

Morts pour la patrie. — Les corps
des victimes de l'avalanche du Sim-
plon avaient été placés, lundi, à la

chapelle de Saint-Sébastien, à Brigue, tendue de draperies de deuil et aux couleurs fédérales. Autour des corps brûlaient des cierges. A l'entrée flottait le drapeau bernois, cravaté de deuil. Des soldats du bataillon 89 montaient la garde d'honneur. Pendant la journée de mardi, une foule émue a défilé devant les cercueils.

Mercredi matin, à Brigue, a eu lieu une cérémonie funèbre en l'honneur des victimes de la catastrophe. Des soldats du bataillon bernois 35, auquel appartenaient les victimes, et du bataillon valaisan 89 faisaient le service d'honneur. Le colonel Wildbolz, commandant de la 3^e division, le colonel Dietler, commandant les fortifications du Gothard, le colonel Zwicky et le colonel Perrot assistaient à la cérémonie.

Après des allocutions du capitaine-aumônier, du major du bataillon 35 et du colonel Wildbolz, les cercueils ont été conduits à la gare de Brigue, accompagnés par la troupe et la fanfare du bataillon 35.

A midi 13, le train du Lötschberg emmenait les dépouilles mortelles des victimes dans leurs communes, à Frattigen, Adelboden et Zweisimmen.

Le cadavre du premier-lieutenant Willi vient d'être retrouvé à 200 mètres au-dessous de l'endroit où l'on avait découvert les corps des cinq soldats. Le cadavre sera ramené à Meiringen pour les obsèques.

Le 1^{er} août. — Il a été vendu en tout 524.233 cartes du 1^{er} août, dont 354.975 par les sociétés de gymnastique seules. Le comité a remis au Conseil fédéral une somme de 55.000 fr., destinée à être versée au fonds de secours pour les Confédérés nécessiteux. Il a fait, en outre, le versement prévu au fonds des employés postaux. Ce versement atteint 3354 francs.

Frontière fermée. — On communique officiellement que, dès mardi à midi, toute circulation à la frontière allemande est de nouveau suspendue dans les mêmes conditions, qu'il y a quelques semaines.

Syndicats d'importation. — Le conseil d'administration de la S. S. S.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Christian Walbret

Roman patriotique 41
Par M. du CAMPFRANC
Lauréat de l'Académie française.

Et, soudainement, Jeanne, toute frémissante, arracha quelques fils de la frange d'or, et les enferma dans un médaillon suspendu à son cou.

Quelques jours s'écoulèrent encore, et alors, à Blanche-Rose, comme du reste dans toutes les demeures lorraines, on vit flotter, triomphant, l'étendard de la Prusse. Chaque foyer dut souffrir que l'ennemi pénétrât jusqu'au cœur de la famille, tandis que, sur toutes les routes, de lourds chariots transportaient de mystérieux bagages. Oui, elles étaient sillonnées, ces routes; sillonnées d'ennemis, sillonnées aussi de prisonniers qui, désespérés, marchaient, la tête basse, entre deux rangs de Bavares farouches.

Et durant huit longs jours, des siècles, les

a reconnu mercredi les six nouveaux syndicats suivants :

1. Union des grossistes suisses de la branche coloniale, avec siège à Berne.
2. Syndicat des importations suisses des produits, matières brutes et fabriquées dans la branche alimentaire, avec siège à Berne.
3. Union des fabricants suisses d'huiles, graisses et produits de la résine, avec siège à Zurich.
4. Union des consommateurs suisses de couleurs (tout produit chimique et couleurs de l'industrie de la teinturerie), avec siège à Zurich.
5. Union des usines électriques suisses avec siège à Territet.
6. Syndicat d'importation de l'industrie suisse de la chaussure.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

Les nouvelles officielles.

Paris, 25. — Communiqué de 23 h. Armée d'Orient.

Dans la journée du 23, nos troupes ont eu un engagement vers Bruzik, à l'est de Krivolak, avec les forces bulgares. Celles-ci ont été repoussées.

Aux Dardanelles.

L'ennemi montre depuis quelques jours une activité croissante. Le 21, après un bombardement violent, il a tenté trois attaques successives contre le front anglais pour reprendre les tranchées perdues le 15. Ses efforts ont partout échoué. Il a été décimé par les feux de l'infanterie et de l'artillerie anglaises, auxquelles s'étaient jointes l'artillerie et les mitrailleuses françaises voisines. L'ennemi s'est retiré, laissant sur le terrain de nombreux cadavres.

Des deux côtés, la guerre souterraine continue avec la même activité. Le 21, nous avons fait donner, avec succès, un camouflet. Le 22, nos sapeurs, rencontrant un radeau turc, ont mis en fuite les travailleurs ennemis. Nous avons aussitôt préparé et fait jouer un fourneau qui a ébranlé l'ouvrage ennemi.

Les atrocités bulgares.

D'après un rapport du commandant

Prussiens commandèrent en maîtres chez le capitaine Dolmer, vidant la cave, inspectant le mobilier, mettant en caisse les objets de prix, pour les expédier, là-bas, aux lointaines provinces.

Ils se réunissaient dans le grand salon, insolents et brutaux; et le soir, bien tard, devant la table couverte d'argenterie, on débouchait les flacons.

Kozel et Alzine dardaient sur les vainqueurs des yeux flamboyants. Jacques subissait les hâtes que la défaite lui avait imposés; mais il demeurait devant eux raide, impassible, feignant de ne pas comprendre leur rude langage. Ils pouvaient le piller, ces hommes, le ruiner, mettre le feu à Blanche-Rose, au vieux berceau de la famille, jamais il ne s'abaîsserait à une plainte, à une demande.

Quant à sa pupille, avec toute l'ardeur de sa jeunesse, elle se révoltait contre les envahisseurs de sa Lorraine et, les yeux humides, regardait la blanche statuette de Jeanne-d'Arc que, tout enfant, elle avait tant saluée, tant admirée.

Elle voyait la vierge de Domremy, la sainte et la vaillante, entraînant à sa suite

du 10^e corps, et les déclarations de soldats serbes qui, mutilés, réussirent à échapper à la captivité, il ressort que les Bulgares ont, en partie tué, en partie égorgé 46 soldats et 3 officiers serbes qui avaient été faits prisonniers dans nos positions de Vella, Glava et Tscherna-Tzorka. Les Bulgares ont tué d'abord les officiers sous les yeux des soldats.

En outre, deux escadrons bulgares ont attaqué un train serbe entre Touléro et Pristina, puis amènerent dans un bois 50 soldats qu'ils déshabillèrent et piquèrent de leurs sabres.

Ces faits sont confirmés par les soldats mutilés qui parent échapper.

De tels procédés, contraires à l'humanité et aux dispositions de la Convention de Genève, rappellent ceux que les Bulgares ont employés durant la guerre serbo-bulgare.

La note des Alliés à la Grèce.

On croit à une réponse favorable.

La note commune des Alliés à la Grèce fut remise lundi. Il en fut question au cours du déjeuner du roi à M. Denys Cochin. Le roi a laissé pressentir un accueil favorable à la note conçue dans un esprit amical et qui présente un caractère général. Elle demande à la Grèce la confirmation des assurances déjà données relativement à la situation des troupes alliées en Grèce. Ce document ne comporte aucun délai, mais il demande une réponse aussi rapide que possible. On croit ici à l'adhésion complète du gouvernement grec aux demandes des Alliés.

La réponse de la Grèce à la note des Alliés.

Athènes, 25. — (Havas). — Le gouvernement hellénique a remis, le 24 novembre, à 5 h. de l'après-midi, sa réponse à la note des puissances. Cette réponse est conçue en termes très amicaux et donne les satisfactions demandées et toutes les garanties considérées nécessaires.

Les massacres d'Arméniens.

Le correspondant du Temps au Caire télégraphie des détails navrants sur les excès commis par les Turcs en Arménie. C'est par milliers que les prêtres arméniens ont été massacrés. Plus

tous les vieux capitaines, et marchant à la conquête de son pays.

Jeanne s'animait à ce souvenir; l'enthousiasme s'emparait de son cœur. Pourquoi ne ferait-elle pas ce qu'avait fait une autre femme, une pauvre fille, une humble bergère? N'était-ce pas toujours la même France; toujours le même peuple?

Pauvre Jeanne! la fièvre lui battait aux tempes. Veillait-elle? Révait-elle? Elle ne savait plus.

Un refrain allemand, accompagnant le choc des verres, la faisait tressaillir.

Elle s'approchait de la fenêtre, appuyait sa tête brûlante aux vitres glacées, et regardait à l'horizon le large cercle formé par les canons.

Ils étaient là, les puissants aciers prêts à répondre, par une volée de mitraille, à tous les élans de patriotisme. C'était la force primant le droit, la force brutale couvrant, de sa voix formidable, tout cri lancé par la justice indignée.

A cette vue un frisson passait sur le cœur de Jeanne; le découragement l'envahissait; et, la tête dans la main, elle murmurait en pleurant :

sieurs hauts dignitaires ecclésiastiques ont subi les derniers traitements. Un prélat de Diarbékir a été brûlé vif. De nombreux autres ont été jetés en prison à Broussa, Césarée, Trébizonde, Alep, et dans d'autres villes encore.

L'archevêque de Sébaste ou Sivas a été assassiné; les évêques d'Erzroum et de Karpouth ont été soumis à la bastonnade jusqu'à ce que la mort s'ensuivit.

La situation de l'armée serbe.

Une dépêche serbe du 22 novembre précise la situation de l'armée serbe à Monastir. De nouveaux renforts lui parviennent de Gostivar, Kitchovo, Dibra et Ochrida, et des canons et des munitions lui arrivent de Salonique.

Les Serbes occupent le sud-ouest de Prilep et les positions de Prilipek-Krouchevo-Brod.

Le ministre de la guerre organise, à Salonique, l'envoi en Serbie, par la ligne de Monastir, des nombreux approvisionnements qui y sont accumulés.

Le ministre serbe des communications se trouve à Monastir, pour aider à la tâche commune.

CANTON DE FRIBOURG

Les rapatriés de la guerre.

On annonce, pour les 1^{er} et 2 décembre prochains, un échange de grands blessés français et allemands à travers la Suisse.

Il y aurait ensuite la reprise des convois d'internés civils français, si l'on en croit des nouvelles arrivées de Berne. Le gouvernement allemand aurait en effet l'intention de renvoyer de nouveau en France, à travers la Suisse environ vingt mille personnes (femmes, enfants et vieillards) appartenant à la population civile des territoires français encore occupés par les troupes allemandes.

D'accord avec le gouvernement suisse et le gouvernement français, ces transports d'évacués se feraient de nouveau par Schaffhouse, Berne, Fribourg, Lausanne, Genève, Annemasse et par convois de 800 personnes environ.

La date des premiers convois n'est

— Pourquoi tenter de nous défendre? Hélas! ils sont les plus forts!...

Enfin les angoisses de l'invasion eurent un terme à Blanche-Rose; on entendit les pas des Prussiens résonner dans le vaste vestibule. Dans le parc ils s'assemblèrent par groupes, parlant haut, donnant des ordres; puis, tous, se réunissant en colonnes serrées, se dirigèrent vers Paris.

Christian put alors quitter la cachette où, depuis une semaine, il était en proie à la colère farouche du lion enchaîné... Prisonnier, il ne voulait pas l'être; il ne le serait jamais.

— Ah! je puis donc partir, s'écria-t-il d'une voix vibrante et l'œil étincelant.

— Partir! fit Jeanne en pâlisant... Quoi! vous voulez nous quitter?... Pourquoi combattez-vous encore?...

— Pourquoi combattre encore? reprit Walbret; mais, Jeanne, il est une chose affreuse qu'on doit haïr de toutes ses forces; et cette chose, c'est la lâcheté, l'égoïsme de certaines âmes...

S'approchant de la jeune fille, lui prenant la main, il continua d'un accent douloureux :

Pas encore que les ra avant la fin

Tirage sixième tirage 1902 pour le 15 novembre 733 est méro 38 de 2500 fr.; le à 500 fr.

Sont sortants (le celui de la 50 (451) (4007); 47 7 (6241); 6

Sont sortants 30, 33 et 30 (539); 1 22 (1742) (2206); 4 e (3261); 7, 37 (4032); (4972); 17

8 et 38 (5780); 25 20 (6624); et 22 (6923) et 38 (79

(9545).

En outre gations app différentes

GE

Sur la année, à l'agir et se fond d'amateurs On ne peut songe aux procurer à parties de l' tes de nos

En ce mo ne soit pa ekieurs s'en que dimanc l'ascension etc., où les lonnées des champ aux Dans la plu taires de ch leur propri ekieurs et l du repas midi.

— Avez vo ce triste secr eœur, et dont tre tuteur? V frère qui a dé ter la rougeur bien! je l'ai j cette guerre, En pronon chaude, élogi sait d'honnôte d'indignation

Sa fiancée était oppressé larmes, la vai pas affaiblir aimait.

Dès que le Blanche-Rose ment à son év Revêtu du afin de dérou venait d'adres émouvant ad Jeanne, pen fiancé un rega Tous deux

hauts dignitaires ecclésiastiques
ubi les derniers traitements. Un
t de Diarbékir a été brûlé vif. De
preux autres ont été jetés en pri-
à Broussa, Césarée, Trébizonde,
et dans d'autres villes encore.
archevêque de Sébaste ou Sivas a
assassiné; les évêques d'Erzérourm
Karpouth ont été soumis à la
onnade jusqu'à ce que la mort
uivit.

La situation de l'armée serbe.

no dépêche serbe du 22 novembre
ise la situation de l'armée serbe à
astir. De nouveaux renforts lui
iement de Gostivar, Kitchovo, Di-
et Ochrida, et des canons et des
itions lui arrivent de Salonique.
es Serbes occupent le sud ouest de
p et les positions de Prilipeke
chevo-Brod.

le ministre de la guerre organise,
lonique, l'envoi en Serbie, par la
de Monastir, des nombreux ap-
pionnements qui y sont accumu-

le ministre serbe des communica-
se trouve à Monastir, pour aider
à l'œuvre commune.

ANTON DE FRIBOURG

s rapatriés de la guerre.
a annonce, pour les 1^{er} et 2^e dé-
e prochains, un échange de
s blessés français et allemands à
ers la Suisse.

y aurait ensuite la reprise des
ois d'internés civils français, si
en croit des nouvelles arrivées de
e. Le gouvernement allemand au-
en effet l'intention de renvoyer de
eau en France, à travers la Suisse
on vingt mille personnes (femmes,
ats et vieillards) appartenant à la
lation civile des territoires fran-
encore occupés par les troupes
mandes.

accord avec le gouvernement suisse
gouvernement français, ces trans-
s d'évacués se feraient de nouveau
Schaffhouse, Berne, Fribourg,
anne, Genève, Annemasse et par
ois de 800 personnes environ.
a date des premiers convois n'est

Pourquoi tenter de nous défendre ?
ils sont les plus forts !...

fin les angoisses de l'invasion eurent
rme à Blanche-Rose; on entendit les
es Prussiens résonner dans le vaste
oule. Dans le parc ils s'assemblèrent
roupes, parlant haut, donnant des or-
puis, tous, se réunissant en colonnes
es, se dirigèrent vers Paris.

ristian put alors quitter la cachette où
s une semaine, il était en proie à la
e farouche du lion enchaîné... Prison-
il ne voulait pas l'être; il ne le serait
is.

Ah! je puis donc partir, s'écria-t-il
voix vibrante et l'œil étincelant.
Partir! fit Jeanne en pâlisant... Quoi!
vouliez vous quitter?... Pourquoi com-
e encore ?...

Pourquoi combattre encore? reprit
dret; mais, Jeanne, il est une chose
se qu'on doit haïr de toutes ses forces;
te chose, c'est la lâcheté, l'égoïsme de
mes âmes...

pprochant de la jeune fille, lui prenant
ain, il continua d'un accent doulou-
:

pas encore fixés; mais il est probable
que les rapatriements commenceront
avant la fin de l'année.

Tirage financier. — Au vingt-
sixième tirage de l'emprunt à lots de
1902 pour l'Hôpital cantonal, effectué
le 15 novembre, le numéro 44 de la sé-
rie 733 est sorti à 18,000 fr.; le nu-
méro 38 de la série 451 est sorti à
2500 fr.; le numéro 27 de la série 6791,
à 500 fr.

Sont sortis à 50 fr. les numéros sui-
vants (le chiffre entre parenthèses est
celui de la série):

50 (451); 25 et 34 (967); 7 et 31
(4007); 47 (4032); 21 et 39 (4972);
7 (6241); 6 (6923).

Sont sortis à 40 fr.:

30, 33 et 37 (166); 8 et 30 (451);
30 (539); 10 et 30 (733); 16 (967);
22 (1742); 28 et 40 (1852); 19
(2206); 4 et 48 (3085); 7, 28 et 39
(3261); 7, (3322); 8 (4007); 4, 6 et
37 (4032); 31 (4763); 47 (4880); 26
(4972); 17 (5319); 2, 30 et 39 (5346);
8 et 38 (5384); 44 (5753); 47
(5780); 25 (6241); 9 et 47 (6362);
20 (6624); 34 et 49 (6791); 13, 16, 21
et 22 (6923); 30 (7389); 16, 22, 23
et 38 (7904); 9 33 (8691); 31
(9545).

En outre, un certain nombre d'obli-
gations appartenant à quarante séries
différentes sont sorties à 18 francs.

GRUYÈRE

Sur la montagne. — Chaque
année, à l'entrée de l'hiver, voit sur-
gir et se former de nouveaux groupes
d'amateurs de sports de la montagne.
On ne peut que s'en réjouir, si l'on
songe aux avantages que peuvent
procurer à notre jeunesse ces longues
parties de luge ou de ski sur les pen-
tes de nos monts.

En ce moment, bien que la neige
ne soit pas très haute encore, les
skieurs s'en donnent à cœur-joie. Cha-
que dimanche, plusieurs groupes font
l'ascension des Portes, des Alpettes,
etc., où les grandes étendues mame-
lonnées des pâturages offrent un vaste
champ aux exploits de nos sportmann.
Dans la plupart des cas, les proprié-
taires de chalet ont aimablement mis
leur propriété à la disposition des
skieurs et lugeurs pour la préparation
du repas et pour la sieste de
midi.

— Avez vous oublié le secret de ma vie;
ce triste secret que j'ai confié à votre bon
cœur, et dont j'ai fait le pénible aveu à vo-
tre tuteur? Vous le savez, Jeanne, j'ai un
frère qui a déserté; un frère qui a fait monter
la rougeur de la honte à mon front... Eh
bien! je l'ai juré, j'acquitterai au dernier jour de
cette guerre, j'acquitterai sa dette!

En prononçant ces mots, sa voix s'élevait
chaude, éloquente; son visage resplendis-
sait d'honnêteté, de droiture, d'un vif éclat
d'indignation généreuse.

Sa fiancée lui tendit la main. Son cœur
était oppressé; cependant elle retenait ses
larmes, la vaillante jeune fille, ne voulant
pas affaiblir le courage de celui qu'elle
aimait.

Dès que le dernier Prussien eut quitté
Blanche-Rose, Christian songea sérieuse-
ment à son évasion.

Revêtu du costume des paysans lorrains,
afin de dérouter la vigilance prussienne, il
venait d'adresser au capitaine Dolmer un
émouvant adieu.

Jeanne, pensive et pâle, attachait sur son
francé un regard plein de regrets.

Tous deux prirent une allée sinueuse,

Marché hebdomadaire. —
On a payé, jeudi, le beurre, à raison
de 4 fr. 80 le kilo et les œufs à vingt
centimes pièce. Le beurre se maintient
à ce haut prix grâce à la demande
considérable qui en est faite des villes
des cantons voisins, où cette denrée
est très rare.

Les pommes de terre ont été ven-
dées à raison de 2 frs. et 2 fr. 20 la
mesures de vingt litres. Quant aux
fruits, pommes et poires, on a généra-
lement payé les prix constatés les mar-
chés précédents.

Le marché au petit bétail eut une
certaine animation, laquelle toutefois
ne dura guère. On y a compté 16
veauz, 128 porcs et porcelets, 4 chèvres
et 4 moutons. Le prix des veaux
a été de 1 fr. 80 à 1 fr. 90 le kilo,
poids vif; celui des moutons s'est élevé
à 2 fr. 60. Les porcelets ont été cédés
à 80 francs la paire et les porcs plus
grands à 90 francs pièce.

AVIS

La « Gruyère » sera envoyée
gratuitement, d'ici au 31 dé-
cembre, à toute personne qui
souscrira un abonnement pour
1916.

NÉURALGIE — MIGRAINE — MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets) fr. 1.50. Toutes pharmacies

A tout seigneur tout honneur!

Les Pastilles Wybert Gaba sont
depuis 70 ans un remède indispensable
dans les familles. Leur efficacité est sans
pareille contre les catarrhes, irritations,
maux de gorge, bronchites, influenza,
asthme, etc.

Refusez toute imitation! Les Pastilles
Wybert-Gaba se vendent partout, mais
seulement dans des boîtes bleues, à 1 franc.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Cassée annuelle

à l'Auberge du BRY.

Invitation cordiale.

MARCHON, tenancier.

Jeune dame

désire trouver petit emploi dans
bureau ou écritures à faire.
S'adresser à la S. A. suisse de publi-
cité H. et V., à Bulle, sous H 1792 B.

On vendrait quelques belles et bonnes
vachettes

tachetées rouges.
S'adresser sous H 1790 B à la S. A.
suisse de publicité H. & V. à Bulle.

sous l'abri des cèdres, il faisait déjà froid.
Le vent d'automne balayait les feuilles mor-
tes. Tout portait l'empreinte de l'invasion.
Les routes étaient ravagées, les champs dé-
vastés, les maisons désertent.

Cependant, sur le rosier enroulé à la
grille, deux roses blanches avaient fleuri.
C'étaient les dernières de la saison, les ro-
ses mélancoliques d'automne. Elles avaient
échappé à la dévastation; elles étaient là,
côte à côte, épanouies, odorantes, se balan-
çant sur une même tige. Elles avaient fleuri
ensemble; ensemble aussi elles rêvaient,
sans doute, de s'effeuiller.

Les deux fiancés regardèrent longtemps
les roses jumelles. Leurs cœurs battaient
avec force, ils savouraient en silence cette
joie suprême, et pourtant si amère, qui pré-
cède l'adieu.

A deux pas, un ruisseau courait sous les
pins. Qu'il était doux ce murmure! Quelle
paix dans cette tranquillité du vaste parc!
Comme on oubliait les folies humaines, les
batailles, la haine des ennemis, les plaines
labourées par la mitraille, les maisons in-
cendiées.

(A suivre.)

BOUCHERIE -- TANNERIE
Louis LENOIR
LES MOULINS, (près Château-d'Oex).

Façonnage à façon. — Achats de cuirs et peaux.
Graisse imperméable pour chaussures.

Je suis acheteur, aux prix les plus élevés de tous les
Cuirs, peaux et écorces de sapin
et me charge de l'abattage chez moi ou à domicile.

Achats d'os et chiffons, livrables à mon domicile.
Se recommande,

Louis LENOIR, tanneur.

Montagne à louer.

La Commune de Gruyères offre à louer par voie de mises publiques,
pour les années 1916 et 1917, sa belle montagne de LA CHAUX,
avantageusement située et pourvue de deux vastes chalets en parfait état.

Les mises auront lieu à l'Hôtel de Ville de Gruyères, lundi 6
décembre prochain, à 3 heures.
Gruyères, le 22 novembre 1915.

Le Secrétariat communal.

Dimanche 28 novembre

CASSÉE

à l'Auberge d'Echarliens.

Invitation cordiale.

Paul Deschenaux.

A louer

une chambre meublée au soleil levant,
chauffable, chez Mme Wasserfallen,
ancienne Tannerie, Bulle.

A vendre du

regain

chez Jos. Remy, voiturier, Bulle.

Mises de bois de feu.

Samedi 27 novembre, on vendra,
dans la forêt de Bouleyres, 1500 gros fa-
gots, 800 lattes, 45 stères roudins sapin, 12
stères hêtre, 10 tas roudins hêtre et sapin,
30 tas d'éclaircies et 20 tas de branches hê-
tre et sapin.

Rendez-vous, à 1 1/2 h., à la ferme
Yerly.

L'Inspecteur des forêts
du 3^e arrondissement.

Location de domaine.

Mardi 30 novembre, la Commune
de Botterens exposera en location, pour
le terme de 6 ans, le domaine du « Vil-
lard », d'une contenance d'environ 7 poses.
Les conditions seront lues avant les mises,
qui auront lieu de 2 à 4 heures, dans
une salle de l'Hôtel du Chamolais.

Par ordre: Le Secrétariat communal.

A vendre

un pardessus d'homme, presque neuf.
S'adresser à la S. A. suisse de publicité
H. et V., Bulle.

Couturière-lingère

se recommande pour travail en

confections et lingerie

et manteaux.

Mme Geisenhoff-Dafflon,

La Tour.

On demande

pour de suite, une jeune fille pour aider
aux travaux de la campagne.
S'adresser sous H 1763 B, à la S. A. suisse
de publicité H. et V., à Bulle.

Docteur ALLEMANN
de retour.

Mise de mobilier.

Le Jeudi 9 décembre, j'exposerai en
mises publiques, pour cause de départ, de-
vant le château de Bulle: lit complet,
table de nuit, garde-robe, tables, chaises,
etc., ainsi que machine à coudre, ma-
chine à battre, cuirs, fournitures,
etc.

Cordonniers, profitez de l'occasion!
SCHOUWEY Jos., La Tour.

Un logement

de 2 chambres, cuisine, dépendances, avec
eau, à louer à La Tour.
S'adresser à la S. A. suisse de publicité
H. et V., Bulle, sous H 1476 B.

LIQUIDATION

Pour cause de cessation de voyages,
liquidation d'une partie de mon stock
de tissus, soit: drap, milaine, toi-
lerie, literie, bonneterie, con-
fections, etc etc., à des prix très
réduits. Profitez de l'occasion!
Jos. Jaquet, Villarvolard.

Vente d'immeubles

Le sousigné, tuteur de Louis Seyboz,
à Morlon, exposera en vente le domaine
que son pupille possède au dit lieu, compre-
nant: maison d'habitation, logement, gran-
ge, écurie, beaucoup d'arbres fruitiers et
domaine d'environ 11 poses. La mise aura
lieu en bloc et séparément le lundi 29
novembre, à 1 heure après midi,
au Café Gruyérien, à Morlon, salle
particulière. En cas de non vente, le
domaine sera immédiatement mis
en location pour le terme de six ans. Le
tuteur se réserve le consentement de la Jus-
tice de Paix. Les conditions seront lues
avant la mise.

Le tuteur: André REPOND,
Villarvolard.

On demande

une forte fille

pour aider au ménage à la campagne.
S'adresser à Mme Louis Turian, à
Satigny (Genève).

A louer

à La Tour, à des personnes tranquilles
un joli logement bien exposé au soleil
3 chambres, cuisine et dépendances.
S'adresser à S. A. suisse de publicité H.
et V., à Bulle sous H 1747 B.

Verovosan
Dernière conquête dans le
domaine médical.
Recommandé par M.A. les
médecins contre la név-
ralgie, l'abatement, l'irrita-
bilité, migraine, l'insomnie, les
convulsions nerveuses, le tremble-
ment des mains suite de mauva-
ses habitudes ébranlant les nerfs.
Remède fortifiant, le plus intensif de tout le
système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5. En vente
dans toutes les pharmacies.



Cabinet dentaire

B. Pégaitaz, Bulle

Consultations tous les jours;
le vendredi après midi
à BROC.

A VENDRE

un bon cheval de 12 ans, de toute con-
fiance.
S'adresser à la S. A. Suisse de publicité
H. et V., Bulle, sous H 1762 B.

GRANDE EXPOSITION

JOUETS

dès SAMEDI 27 NOVEMBRE

AU LOUVRE, BULLE

St-Nicolas -- FETES -- Noël
EXPOSITION

DE
JOUETS, JEUX
CADEAUX utiles
et fantaisies.

Magasin Ackermann-Eberlé
BULLE

Mises de bétail et chédail.

Pour cause de fin de bail, la soussignée exposera en vente, le lundi 29 novembre, dès les 10 h. du matin, devant l'Auberge de la Croix-Blanche, à La Roche, aux conditions qui seront lues avant les mises, tout son bétail, comprenant 10 mères vaches portantes ou fraîches vélées, 1 taure de 2 ans, portante, 5 veaux de l'année, 2 chèvres, le tout pie-noir.

Paiement comptant.

Elle exposera de même, le 30 novembre, dès les 10 h. du matin, à son domicile, Praz Sigrist, La Roche, tout son chédail, comprenant chars à échelles, à ressorts, cisse à purin, faucheuse, tombereau, charrettes à faner, luges, traîneaux, colliers de chevaux et de vaches, clochettes, outils aratoires, boilles, bidons à lait, pommes de terre, environ 10.000 pieds de foin et regain à consommer sur place, et beaucoup d'objets trop longs à détailler.

L'exposante : Philomène RIGOLET.

Comme superbe cadeau, vous donnerez :

L'Occupation des Frontières Suisses 1914-15 Fr. 3.50

Un Hiver sous les Alpes 1914-15 Fr. 4.--

7.50
Franco de port.

Albums souvenir contenant chacun environ 200 photos, textes originaux et préfacés par les Colonels Audéoud & de Loys.

Pendant les fêtes j'offre GRATUITEMENT à tout acheteur des deux volumes un superbe emboîtage, imitation cuir et bas reliefs d'une valeur de Fr. 3.--. Envoyer vos souscriptions sans tarder à

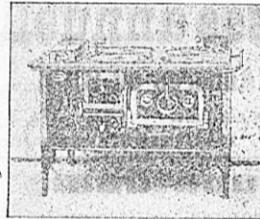
HASSIN CLOTTU, Éditeur, Ecluse 30 c, Neuchâtel.
TÉLÉPHONE 7.87. Compte de chèques postaux IV. 870.

A l'occasion de la foire.

Le jour de la foire, à Bulle, le 2 décembre, je vendrai, sur la place du Marché, une quantité de vieux harnais pour chevaux, harnais pour vaches, selles dépareillées, brides, mors, sangles, guides, guides doubles, musettes à avoine, diverses courroies, porte-limonières, licols d'écurie, licols de vaches, sacs de travail, sacs militaires, courroies de cloches, capotes et manteaux militaires, pantalons et vareuses.

Se recommande,

St. Baumann, négociant, Uttigen.



Grand choix de Potagers en fer forgé Fourneaux en tôle, garnis molasse, à des prix très modérés.

Eug. Schindler, serrurier,
Ancienne Tannerie, BULLE.

Nous avons toujours un JOLI CHOIX de

PIANOS ET HARMONIUMS

neufs et d'occasion, de toutes marques.

Malgré la hausse générale des pianos, nous ferons, jusqu'à la fin de l'année, un

escompte très important

sur les ventes traitées exclusivement au comptant.

Accords et réparations par technicien expérimenté.

Maison FETISCH Frères, à Vevey.

— Téléphone N° 8. —

COIFFEUR

Le soussigné avise son honorable clientèle qu'il a transféré son Salon de coiffure pour dames et Messieurs au magasin de l'Hôtel de l'Union (anciennement Bazar Gruyérien).

Pierre GREMAUD, coiffeur,
BULLE.